

# PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE

## « B0 AERONAUTIQUE »

### > INITIALE OU RECYCLAGE

#### OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Être capable de maîtriser les risques électriques afin de permettre à l'employeur de délivrer au personnel ainsi formé l'habilitation électrique correspondante.

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître le risque électrique (norme NF C 18 – 510) et savoir s'en protéger.
- Effectuer des opérations d'ordre non électrique dans l'environnement des aéronefs ou parties d'aéronefs
- Connaître les obligations réglementaires et normatives de l'habilitation
- Réaliser et mettre en œuvre l'analyse du risque électrique

#### MODALITÉS & MOYENS :

##### Moyens

- Support de cours
- Vidéo-projection
- Livret et Memento
- Équipements, matériels, maquette pédagogiques

##### Méthodes

- Apports théoriques, échanges illustrés : diapositives, films
- Mise en œuvre en situation adaptée aux tâches fixées par l'employeur et à l'environnement de travail des salariés
- Pratique sur maquette pédagogique

##### Evaluation

- Contrôle des connaissances théoriques par QCM en fin de formation

## PROGRAMME

### • MODULE 1 : TRONC COMMUN AERONAUTIQUE

- Grandeurs électriques telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc ...
- Les spécificités des installations électriques sur aéronefs : différences de conception, règles d'opérations, FOD ...
- Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, effets spécifiques des alimentations avion (400hz, 270V cc, ...).
- Limite des différents domaines de tension. Répartition des équipements avion au sein de ces domaines.
- Principe d'une habilitation.
- Définition des symboles d'habilitation. Niveaux d'habilitation rencontrés dans le domaine aéronautique.
- Équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- Moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages.
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel. Les procédures en vigueur
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique. La spécificité des matériels aéronautique
- (extincteurs automatiques, ...).

#### TITRE ET QUALITÉ DU FORMATEUR :



Formateur qualifié et compétent avec une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et possédant les habilitations correspondantes au domaine de formation.

#### DURÉE : 7h

Initiale : 1 jour  
Recyclage : 1 jour

#### DELAI D'ACCES :

1 mois, selon le dispositif choisi

FORMALISATION DE LA FORMATION : attestation

# PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE

## « B0 AERONAUTIQUE »

### > INITIALE OU RECYCLAGE

## PROGRAMME

### Modalités

- En présentiel
- INTER ou INTRA
- 4 à 10 Stagiaires

### Personne en situation de handicap

Le client informe le prestataire de la présence de personne en situation de handicap au moins 15 jours avant le début de la formation, ceci afin de vérifier notre capacité d'accueil, selon le type de handicap. Le cas échéant, il sera convenu de solutions afin d'orienter le client vers des organismes dédiés à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

### PUBLIC CONCERNÉ :



Personnel qui effectue toute opération d'ordre non électrique sur ou dans l'environnement des aéronefs ou parties d'aéronefs, dès que ces derniers sont en situation d'être alimentés ou dès la première mise sous tension totale ou partielle...

Personnel qui peut accéder sans surveillance à un local, ou emplacement d'accès réservé aux électriciens ou réaliser des interventions d'ordre non électrique sous la conduite d'un chargé de chantier ou de travaux habilité

**Personnels câbleurs, préparateurs, supports techniques,...**

- MODULE 2 : B0 Spécifique AÉRONAUTIQUE
- L'analyse de risques : évaluation de l'environnement, repérage des dangers
- Sones d'environnement et leurs limites. Application en environnement aéronautique
- Les rôles de chacun dans l'organisation aéronautique : en piste, en assemblage...
- Limites de l'habilitation « chiffre 0 » (autorisations et interdits, zones de travaux...)

### PRÉREQUIS :

Aucun prérequis en électricité, les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité